

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MÉKINAC**

Saint-Tite, le 6 décembre 2024

À : Tous les maires de la
MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu lundi le douzième jour de décembre deux mille vingt-quatre (12/12/2024) à compter de onze heures trente (11 h 30) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance extraordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

NG

-
1. Ouverture de la séance;
 2. Adoption de l'ordre du jour;
 3. Adoption du règlement de contrôle intérimaire de remplacement numéro 2023-194 intitulé Règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac;
 4. Demande au gouvernement fédéral d'intervenir dans le conflit de travail de Postes Canada;
 5. Questions de l'assemblée;
 6. Levée de l'assemblée.



Nathalie Groleau,
Greffière-trésorière